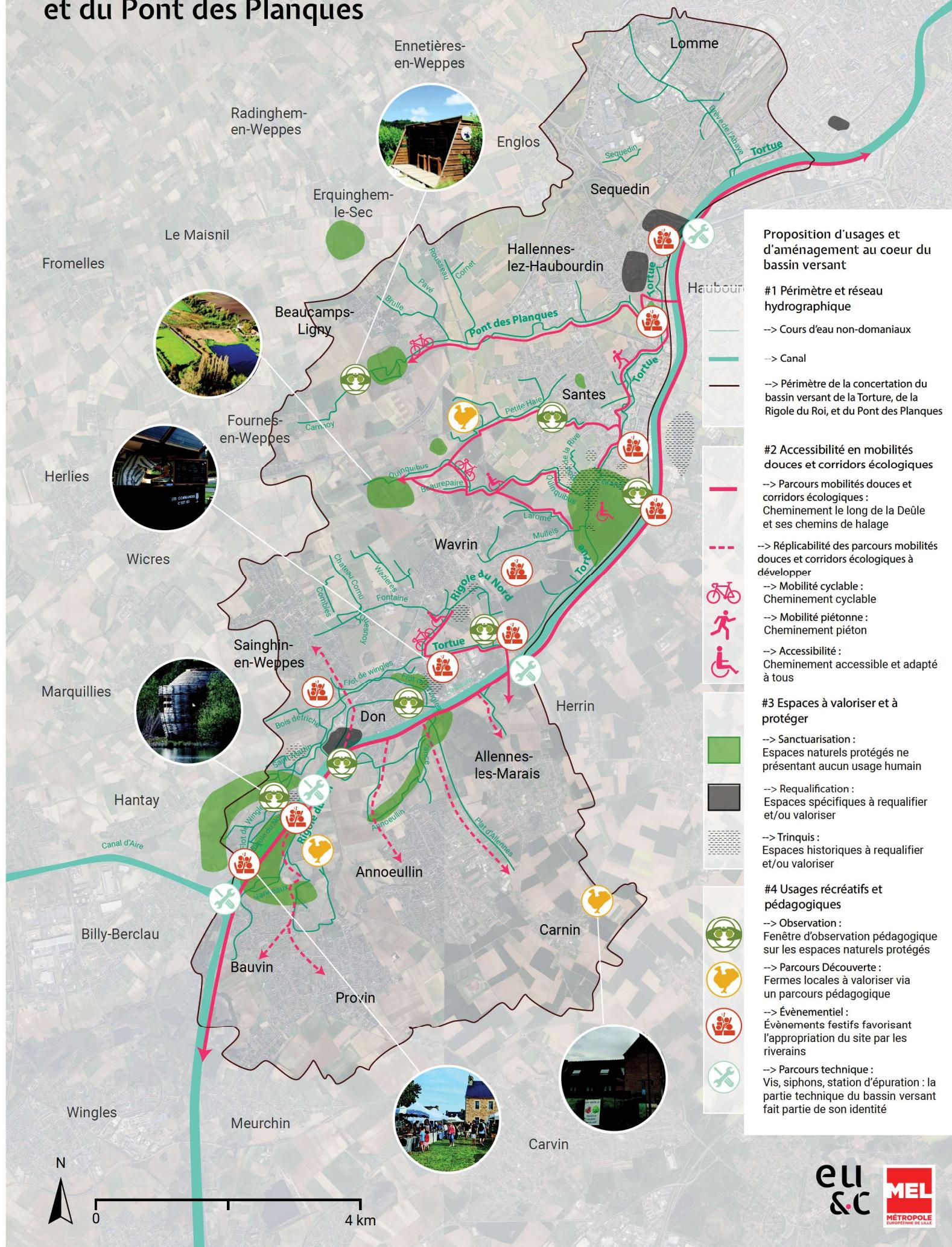


Cartographie des propositions d'usages et d'aménagements issues de la concertation du bassin versant de la Tortue, de la Rigole du Roi, et du Pont des Planques



Récit prospectif commun

Le Bassin Versant de la Tortue, du Pont des Planques et de la Rigole du Roi est un territoire singulier, où le réseau de rivières est né historiquement des besoins d'assainir la zone marécageuse au profit de l'essor agricole et urbain. Ce réseau mêle canaux artificiels, rigoles, méandres, zones humides et tronçons busés, formant une trame hydraulique atypique, alternant entre nature et aménagement.

Au fil du temps, le bassin versant est devenu un territoire de nature habité et partagé, où la biodiversité et le patrimoine de l'eau sont activement protégés et valorisés. Des zones sanctuarisées côtoient des aménagements doux, accessibles à tous, sans impacter les milieux sensibles : canaux, captages, infiltrations, zones humides, tourbières, trinquis, méandres...



Le bassin versant se raconte à travers des parcours pédagogiques et ludiques, ponctués de panneaux à double niveau de lecture adaptés à tous les âges. Ces itinéraires dévoilent les richesses écologiques et historiques du territoire tout en renforçant le lien affectif entre habitants et bassin versant (circuit patrimoine bâti, circuit patrimoine historique de l'eau et de sa gestion, circuit de ventes à la ferme, etc.).

Des espaces de rencontre et de loisirs, animés par une programmation culturelle en lien avec les cours d'eau, viennent renforcer l'identité du bassin versant comme lieu de vie. Ces événements peuvent prendre plusieurs formes : marchés artisanaux ou locaux, guinguettes, spectacles vivants, etc.

Les acteurs du territoire se mobilisent régulièrement pour échanger pour la préservation de ce bien commun et de l'eau, dans ce territoire des gardiennes de l'eau.



Légende détaillée

Les usages et aménagements cartographiés

Périmètre et réseau hydrographique :

Cours d'eau non-domaniaux : Ce sont l'ensemble des cours d'eau qui sont présents sur le Bassin Versant. Certains sont très visibles dans le paysage, d'autres forment des fossés, d'autres encore sont sous-terre.

Canal : Il s'agit du canal de la Deûle.

Périmètre de la concertation : Le périmètre de la concertation est celui du Bassin Versant de la Tortue, du Pont des Planques et de la Rigole du Roi.

Accessibilité en mobilités douces et corridors écologiques

Parcours pour mobilités douces et corridors écologiques : Un axe principal de mobilité douce longe le canal de la Deûle, véritable colonne vertébrale du territoire. Il se connecte à de nombreuses boucles secondaires qui desservent les cours d'eau et l'intérieur des terres. Ces cheminements sont conçus à la fois pour les mobilités humaines (marche, vélo) et comme corridors écologiques favorisant les déplacements de la faune et le développement de la flore.

Duplicabilité des parcours mobilités douces et corridors écologiques : Des réflexions sont à mener pour la création de cheminements pertinents à l'échelle du bassin versant et non proposé par le panel pour assurer une homogénéité et accessibilité à l'échelle du territoire. Les flèches en pointillées représentent la poursuite de cette réflexion.



Accessibilité universelle : Certains aménagements permettent déjà l'accessibilité à tous, comme les pontons en bois du parc de la Gîte. L'objectif est de garantir des itinéraires inclusifs (personnes à mobilité réduite, poussettes, etc.), tout en respectant les milieux naturels traversés.



Mobilité Cyclable



Mobilité piétonne



Espaces à valoriser et à protéger

Sanctuarisation : Les zones de sanctuarisation sont des zones à privilégier pour préserver la faune et la flore. Ces zones ne sont pas accessibles aux humains.



Requalification : D'autres secteurs méritent une revalorisation paysagère ou écologique



Trinquis : Ils sont à préserver et mettre en valeur.



Usages récréatifs et pédagogiques

Observatoires : Des observatoires existent déjà sur le territoire, mais leur développement est essentiel pour renforcer la sensibilisation à l'environnement. Ces équipements constituent des outils pédagogiques efficaces pour mieux comprendre et protéger les milieux naturels. De nouveaux points d'observation pourraient être installés.



Parcours découvertes : Pour valoriser le territoire, les participants proposent la création de parcours découvertes thématiques. Ces itinéraires seront fléchés et ponctués de panneaux pédagogiques expliquant l'histoire du lieu, des bâtiments des cours d'eau,

détaillant la faune et la flore. Les participants ont pris l'exemple du parcours "vente à la ferme".

Événementiel : Les animations ponctuelles ou saisonnières permettent d'amener les riverains au centre de lieux méconnus, afin de leur montrer les potentialités du site.



Technique : Même en l'absence de station d'épuration sur le territoire, il est apparu essentiel de faire connaître :

- Les processus du petit cycle de l'eau (assainissement et eau potable) ;
- Les solutions durables pour la gestion des eaux pluviales, comme les jardins de pluie ou la déconnexion des toitures.
- Des supports pédagogiques ou circuits techniques pourraient ainsi être imaginés pour sensibiliser les usagers à ces enjeux.

Les usages non cartographiés

◦ **Sensibilisation des enfants** (interventions des associations dans les écoles, centres de loisirs)

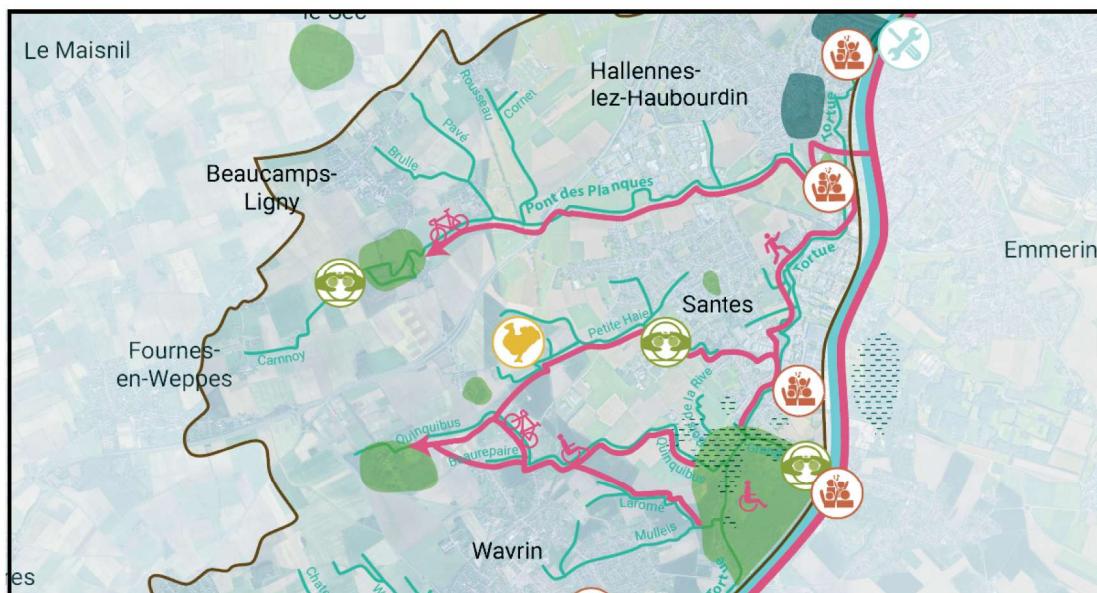
◦ **Valoriser le Bassin Versant en réalisant des circuits thématiques**

- Valorisation du patrimoine historique bâti
- Valorisation de la culture des marais et de l'eau et de la pâture en zone humide : il s'agit de trouver des traces à montrer dans le paysage : trinquis, pâtures, tourbières, méandres, etc.
- Valorisation de l'assainissement de l'eau et de ses captages (circuits techniques) et valorisation d'exemples sur le territoire
- Information sur le passé industriel du bassin versant

Il faut ajouter à l'ensemble de la légende détaillée ici, l'identité du lieu. En effet, lors des différentes discussions ayant animées la concertation, un point important a rapidement émergé : le territoire étudié n'a pas une identité personnelle forte, ce qui peut rendre complexe sa protection et sa bonne lecture. Il s'agit donc d'un point sous-jacent à l'ensemble des éléments mis en avant.

Bilan de la concertation autour du Bassin Versant de la Tortue, de la Rigole du Roi et du Pont des Planques

Avril - Juillet 2025

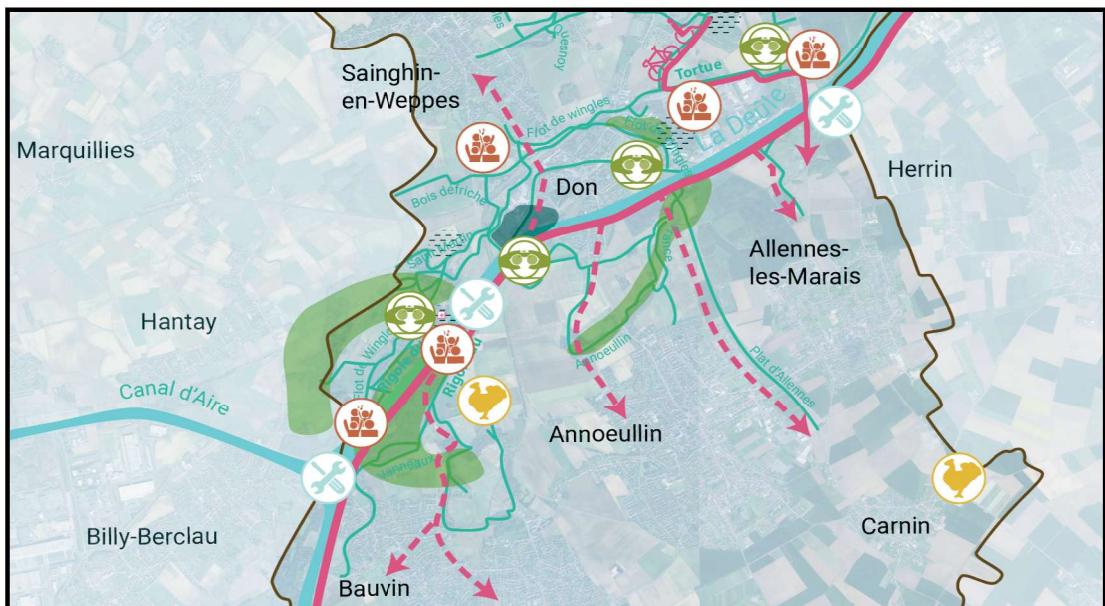


Zoom 1

Ce premier zoom permet de mieux appréhender le Nord du Bassin Versant. Cette zone comprend le Parc de la Deûle. Il s'agit d'un parc qui accueille d'ores et déjà de nombreux aménagements et usages. Les participants connaissent bien ce secteur, un grand nombre d'entre eux y habite.

Zoom 2

Ce second zoom permet de mettre en valeur le Sud du Bassin Versant. Il s'agit d'une zone séparée du reste du Bassin Versant par la Deûle. Au Sud de la Deûle, les cours d'eau changent. Il s'agit d'une zone peu connue des participants à la concertation. Ils précisent que tous les aménagements qu'ils plébiscitent dans le Bassin Versant doivent pouvoir être réplicable dans le Sud du Bassin Versant, partout là où c'est possible.



Lexique

Bassin Versant : il s'agit d'un territoire géographique bien défini : l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau.

Trame Verte : elle vise à préserver et restaurer un réseau de continuités écologiques terrestres.

Trame Bleue : elle vise à préserver et restaurer un réseau de continuités écologiques aquatiques.

Usages humains : ils englobent toutes les activités actuelles, passées ou futures qui sont faites par les humains. Du déplacement au pique-nique, ils peuvent être pratiques, économiques ou récréatifs.

Trinquis : Les trinquis sont des aménagements humains traditionnels du Bassin Versant. Ils permettaient à l'eau de s'écouler.

